

La Définoise santé

Parcourir la 13e étape du Tour de France 2018
en relais sur Vélo à Assistance Electrique

09 juin 2018 à 8h



(Re)faites du sport à votre rythme!
Vivez une belle aventure d'équipe!
Partagez émotions et convivialité!



Assistance mécanique



Accompagnement logistique

Contact : www.gmc.fr - 04 76 25 65 46 Le Vélodrome - 38320 Eybens.



BOSCH

Des technologies pour la vie



FIOUTENS

CAISSE D'ÉPARGNE évolution



DIFFUSION SERVICE DAUPHINÉ

OMS
GRENOBLE



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MVER'S
L'ART DE RENOVER



REGLEMENT Randonnée cycliste "La DéFiNoise Santé" Bourg d'Oisans / Valence

Objectifs de la Randonnée :

- réaliser le parcours d'une étape du Tour de France pour des personnes relevant du sport santé ou du handisport.
- contribuer à la promotion de la prévention primaire et tertiaire de la santé par le sport et l'activité physique,
- défendre l'image, l'intérêt et faire la promotion d'une pratique de déplacement doux par une utilisation raisonnée du Vélo à Assistance Electrique.

Descriptif de la manifestation :

"La DéFiNoise Santé" est une randonnée cycliste dont le départ se situe à Bourg d'Oisans (38) et l'arrivée à Valence (26). Elle s'adresse à un public fragile soit sédentaire, soit dans les suites de maladies chroniques et se pratique en vélo à assistance électrique, individuellement ou par équipe de deux à cinq participants maximum, sans classement ni chronométrage. La distance de l'épreuve est de 169 kilomètres environ.

Chaque équipe (de 2 à 5 participants) dispose d'un vélo à assistance électrique et d'une batterie.

Des personnes ayant bénéficié au cours des années précédentes, d'une remise à l'activité physique dans le cadre du Coach Vélo Santé du GMC38 Ef, peuvent s'inscrire avec un vélo traditionnel pour une participation en binôme.

Chaque équipe disposera d'un véhicule d'accompagnement qui transportera les équipiers du participant qui pédale. Ces équipiers se relayeront pour rouler en VAE sur des distances qu'ils se sentiront capables d'accomplir dans le respect de leurs capacités physiques et de leur santé.

Participants :

L'épreuve est ouverte à tous les concurrents majeurs.

1/ Ceux-ci seront des personnes fragiles (en suite de maladie ou sédentaires), sélectionnées et accueillies par les organisateurs dans un projet de promotion de la santé par l'activité physique. Ces participants doivent obligatoirement être en possession d'une licence sportive ou d'un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme, comme précisé dans l'article ci-dessous.

2/ Des participants atteints d'un handicap qui souhaitent parcourir en loisir le même trajet sur des vélos personnels classiques ou adaptés à leur handicap, peuvent également participer à cette Randonnée, soit individuellement soit par équipes de 2 à 5 participants. Ils sont soumis aux mêmes règles de participation et de sécurité.

Licences, certificats médicaux : Conformément à l'article L231-3 du code du sport, pourront participer à l'épreuve :

- les concurrents titulaires d'une licence en cours d'une fédération sportive

- les non licenciés, en possession le jour de l'épreuve d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme, datant de moins d'un an ou présentation d'un questionnaire de santé de l'année.

Inscriptions, tarifs :

Les inscriptions se font par voie postale ou par internet (voir formulaire d'inscription) jusqu'au 31 mai 2018, auprès du secrétariat du club GMC38 Ef.

1/ Pour le sport santé avec mise à disposition d'un VAE, la participation financière de 45 € (mise à disposition du VAE, démarches administratives, ravitaillement et logistique) doit être faite à l'ordre du GMC 38 Ef. Elle comprend les ravitaillements tout au long de la randonnée et une collation à l'arrivée.

2/ Pour les participants en vélo personnel, en catégorie handicap ou en sport Santé, sans mise à disposition de vélo par

le GMC38 Ef, la participation financière est de 20 €, incluant les ravitaillements et la logistique.

Aucun participant ne peut prétendre au remboursement de son engagement quel qu'en soit le motif.

Horaires : Rassemblement et départ :

le départ sera donné sur le Parking du Foyer Municipal de Bourg d'Oisans, rue de la République, à 8h00 précises. Le pot de l'amitié final aura lieu sur le parking de la Maison de la Vie Associative de la Ville de Valence, 74 Route de Montelier, 26000 Valence, au fur et à mesure de l'arrivée des équipes et de leurs participants.

Dossards :

Chaque groupe de 4 à 5 participants constitue un "équipage". Une plaque de cadre avec le numéro et le nom de l'équipage (auquel pourra être accolé le nom d'un ou deux partenaires) sera appliquée sur chaque vélo (VAE) et un dossard avec une chasuble sera remise à chaque participant. Cette chasuble devra être portée par les participants lorsqu'ils seront sur le VAE afin d'être parfaitement visibles et de contribuer à leur sécurité.

Classement et récompenses :

Aucun chronométrage officiel ne sera réalisé. Un diplôme sera remis à chacun des participants. Un tirage au sort par équipage distribuera les lots recueillis par l'organisateur.

Sécurité :

Les routes empruntées par la Randonnée restent ouvertes à la circulation dans les deux sens. Par conséquent, les participants doivent respecter le code de la route et notamment rouler sur la partie droite de la chaussée. Les voitures suiveuses seront celles de l'organisation ainsi qu'un véhicule d'accompagnement par VAE. Les cyclistes et les véhicules d'accompagnement devront respecter le code de la route et les indications des dirigeants, motards et organisateurs encadrant l'épreuve. Une fois la ligne d'arrivée franchie, la responsabilité de l'organisateur est déchargée de tout accident ou incident. Le port du casque à coque rigide est **obligatoire** pour tous les cyclistes durant l'épreuve.

Engagement des coureurs :

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement sous peine d'être disqualifiés de la Randonnée.

Un concurrent disqualifié ne peut pas prétendre au remboursement de son engagement.

Responsabilité de l'organisateur :

La responsabilité du Grenoble Métropole Cyclisme 38 Eybens Formation est engagée pour chaque concurrent, entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée uniquement.

Le Grenoble Métropole Cyclisme 38 Eybens Formation n'est pas responsable des vols, bris de matériel, dommages aux véhicules des concurrents (voitures, vélos).

Droit à l'image : Chaque participant accepte sans condition ni contrepartie que les photos et vidéos prises lors de cette manifestation soient utilisées sur internet et dans les différents supports de médias et tout document bénéfique à la réalisation, la communication et la promotion de l'événement et des valeurs que défend le GMC38 Ef et ses partenaires autorisés. Cette acceptation est conclue pour une durée illimitée.

La signature sur le bulletin d'inscription atteste l'acceptation du présent règlement et engage personnellement la responsabilité du participant.



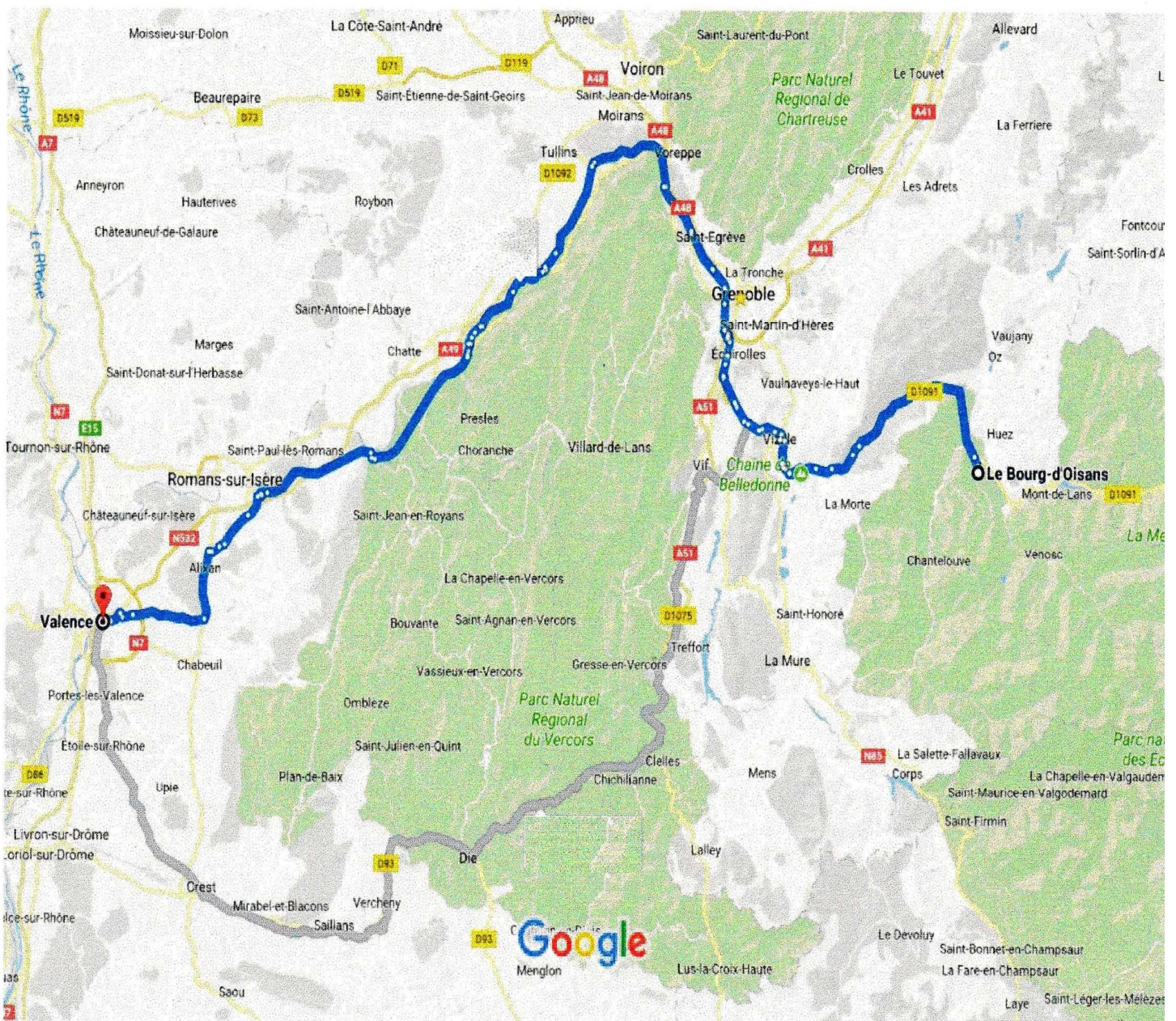
PARCOURS RANDONNEE CYCLISTE

"La DéFiNoise"

Bourg d'Oisans/Valence

Samedi 09 juin 2018

Le Bourg-d'Oisans, 38520
à Valence, 26000





**FICHE D'INSCRIPTION
RANDONNEE CYCLISTE
en VELO à ASSISTANCE ELECTRIQUE
"la DéFiNoise"
Bourg d'Oisans/Valence
samedi 09 juin 2018**

☞ **A renvoyer à : GMC 38-EF - Le Vélodrome - Avenue Maquis de l'Oisans - 38320 EYBENS
ou par mail : gmcyclisme38@gmail.com**

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Sexe : F / H (rayer la mention inutile)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Club :

Adresse email :

N° de licence éventuelle : Fédération :

Pour les non licenciés, joindre un certificat médical de NON CONTRE INDICATION à la pratique du cyclisme ou un QUESTIONNAIRE de SANTE de moins d'un an.

Catégories de pratique (merci de préciser) :

- équipage de 4 à 5 : nom de l'équipage :
- pratique handisport (entourer votre choix) : individuelle ou collective : type de vélo :
- défi post Coach Vélo Santé en binôme : VAE ou vélo traditionnel

Nom du contact et n° de téléphone en cas d'accident :

Lien avec le concurrent :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve* et l'accepte dans son intégralité et demande mon inscription.

Date :/...../2018

Signature :

* **Règlement d'épreuve consultable sur internet : www.gmc38.fr**

 _____

"La DéFiNOISE"

est une initiative

Grenoble Métropole Cyclisme 38 Eybens formation,
avec ses coureurs, dirigeants et bénévoles

et la participation de :

- la Société VELECTRIP

- la Société BOSCH

- la Communauté d'Agglomération, GRENOBLE ALPES METROPOLE,

- le Conseil Départemental de l'ISERE,

- la Fédération Française de Cyclisme,

- le Comité Départemental de l'Isère de la FFC,

- le Centre de Rééducation de ROCHEPLANE

- le groupe V'air Corps Réhab,

- les Cycles Routens,

- les Apprentis d'Auteuil

- l'association Zen Altitude

et l'ensemble de nos partenaires, des patients et des participants du Coach Vélo Santé et des Bouge-Bouge du GMC38 qui nous font confiance pour les accompagner dans des projets de Sport Santé.